

01

LES SÉMINAIRES INTRA-ARCHIPELS

NOUVEAU

Des actions spécifiques pour les élus d'un même archipel

En 2019, les équipes du SPCPF se déplacent dans tous les archipels, pour apporter de l'information :

- actualisée à toutes les communes,
- adaptée au contexte de chaque archipel,
- avec l'intervention de chaque département du SPCPF.

Contenu :

- Les finances communales et la fiscalité
- Les pouvoirs de police du maire
- La sécurité informatique
- Eau potable : les nouveautés de la réglementation, les autocontrôles, la recherche de fuites
- Les élections et la communication préélectorale
- Le droit à la formation des élus
- La restauration scolaire : l'hygiène alimentaire, les produits locaux

Le contenu sera adapté au contexte des différents archipels.

ACTION	PUBLIC	DATES	DURÉE	LIEU
Séminaire intra-archipel	Élus et cadres des communes des Îles Sous le Vent	19 au 21 février	3 jours	HUAHINE
	Élus et cadres des communes des Îles du Vent	à définir	3 jours	à définir
	Élus et cadres des communes des Tuamotu - 1 ^{er} groupe	2 au 4 mai	3 jours	HAO
	Élus et cadres des communes des Australes	5 au 7 juin	3 jours	RURUTU
	Élus et cadres des communes des Marquises	17 au 19 septembre	3 jours	NUKU-HIVA
	Élus et cadres des communes des Tuamotu - 2 ^e groupe	à définir	3 jours	MAKEMO